



Argences, le 4 novembre 2020

Le Maire

à

Monsieur le Premier Ministre

Nos réf. :
Charlotte Desrivières,
Directrice Générale des Services
02.31.27.90.63/06.47.95.69.48

Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Objet : Situation des commerçants dans le contexte du reconfinement

Monsieur le Premier Ministre,

Mon équipe et moi-même prenons acte de votre décision de confiner une nouvelle fois la population totalement justifiée par la situation sanitaire que nous connaissons.

Toutefois, je souhaitais attirer votre attention sur les conséquences économiques et sociales de vos décisions.

A l'échelon communal, nous nous devons de faire appliquer les mesures que vous décidez, mais les défendre nous semble parfois difficile.

En effet, de nombreux commerçants, dont l'activité a déjà été fragilisée du fait du premier confinement, nous interpellent quant à la pérennité même de leurs commerces.

Le conseil municipal aurait souhaité que je signe un arrêté de réouverture du commerce de détail sur la commune. Ce que je n'ai pas souhaité eu égard au caractère illégal et inapplicable d'un tel arrêté. Cela aurait, en outre, conduit à un affaiblissement de la chaîne d'autorité indispensable dans un état de droit. Plus que tout, cela aurait fait courir le risque aux commerçants s'y conformant d'être sanctionnés, ce qui serait contreproductif.

J'ai donc accueilli, avec soulagement, votre décision de fermer les rayons des grandes surfaces pour les produits non essentiels. Cela permet je pense de rétablir une certaine équité et rend ces mesures plus acceptables et donc défendables auprès de la population.

Toutefois, je m'interroge sur le point de savoir s'il ne serait pas possible au Gouvernement de revoir la définition de commerce de proximité et de l'élargir dès lors que nous aurions toutes garanties quant à l'application de conditions de sécurité sanitaire, permettant de préserver la santé tant des clients que des employés ou commerçants.

En outre, cela rejoint une autre question qui me soucie tout particulièrement. Petite commune de 3 700 habitants, reconnue pôle principal dans le schéma de cohérence territoriale, nous investissons beaucoup pour le maintien d'un bourg commerçant. Plusieurs reprises de commerces ou nouvelles installations ont eu lieu cette année.

La situation de ces commerçants, actuellement exclus des dispositifs d'aide est particulièrement critique. Je vous remercie de bien vouloir y apporter toute l'attention que ces entrepreneurs méritent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Copies à :

- Monsieur Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance,
- Madame Sonia de la Provôté, sénatrice du Calvados,
- Monsieur Pascal Allizard, sénateur du Calvados,
- Madame Corinne Féret, sénatrice du Calvados,
- Madame Laurence Dumont, députée de la 2^{ème} circonscription du Calvados,
- Membres du conseil municipal,
- Commerçants.